

> janvier 2014



Les travaux d'aménagement avancent côté rue de Cuire, photo Grand Lyon-SEPR Lyon

> Les travaux rue de la Terrasse

> Rue de Cuire, le piéton prioritaire

Le tronçon de la rue de Cuire, aménagé l'automne dernier en voie pavée, est réglementé en aire piétonne.



L'aire piétonne est un espace public dont l'usage est dédié aux piétons. Les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens à la condition de rouler lentement et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.

Le piéton y est prioritaire sur tous les autres usagers autorisés (accès riverains et livraisons).

L'aire piétonne est une zone où seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler à l'allure du pas et les piétons sont prioritaires sur ceux-ci.

Un rappel important : il est interdit de stationner sur l'aire piétonne. A Lyon, les livraisons se déroulent de 6h à 11h30.

Rue de la Terrasse : vers une nouvelle configuration

Après les travaux de la rue de Cuire, les équipes se concentrent désormais sur les travaux de la rue de la Terrasse. Objectif : lui redonner son dessin historique, parallèle aux façades voisines.

> Début janvier 2014, les travaux d'aménagement de la rue de la Terrasse vont commencer. Jusqu'à la fin du mois de mars, les entreprises vont se concentrer sur la zone correspondant à l'actuel trottoir ouest, côté commissariat de Police.

Après l'abattage des platanes et la modification des réseaux, la nouvelle configuration de la rue se dessinera.

Afin d'élargir le cœur de la place des Tapis, la rue de la Terrasse va retrouver une position parallèle aux façades, conforme à son dessin historique. L'axe de la rue de la Terrasse sera souligné par trois lignes d'arbres plantés en quinconce, formant ainsi une promenade

piétonne semblable à celle du cours des Tapis. Ce mail arboré se prolongera sur la place, assurant un lien entre les différentes composantes de l'espace.

Le confort des traversées piétonnes du secteur Canuts - Cuire - Jacquard - Perrod est amélioré par un vaste plateau surélevé, affirmant la priorité donnée aux piétons.

> HORAIRES DU CHANTIER :

Les travaux seront effectués uniquement en journée :

**du lundi au vendredi,
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.**

> WWW.ONLYMOOV.COM
POUR ANTICIPER VOS DÉPLACEMENTS

ONLYMOOV'
Facilitez-vous la ville



La visite de chantier le 7 novembre 2013

Des actions pédagogiques

Informé, faire découvrir et sensibiliser le jeune public

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Place des Tapis, une action pédagogique a été proposée à l'école Joseph Cornier, particulièrement intéressée par la transformation de la place.

En effet, celle-ci en a fait son programme de sensibilisation à la ville en chantier. Fonctions et usages des espaces publics, histoire des places du quartier, déplacements d'hier et d'aujourd'hui, nature en ville... autant de thématiques qui seront abordées pendant cette année scolaire.

La première séance d'immersion dans ce projet était la visite de chantier le 7 novembre dernier. Les équipes du projet ont accueilli les quatre classes concernées par cette action de sensibilisation. Au programme : explications des enjeux du projet d'aménagement, découvertes des métiers sollicités dans le cadre du projet et le plus amusant : l'atelier pratique de pavage.

Après la démonstration du chef paveur, tous les enfants ont tenté de réaliser des figures géométriques à l'aide de marteaux, pavés et sable. Toutes les classes sont reparties avec des échantillons des matériaux utilisés sur le chantier.

Prochain rendez-vous prévu à l'occasion des plantations à la fin de l'hiver.

Une exposition participative

Dans le prolongement de la démarche de concertation qui a accompagné l'élaboration du projet de la place des Tapis, et pour aller au-delà de l'association d'un groupe d'usagers au suivi du chantier, le Grand Lyon vous propose de contribuer à la réalisation d'une exposition participative.

L'idée est de concevoir à plusieurs (usagers, citoyens, techniciens, commerçants...) une exposition mettant en perspective le projet d'aménagement en cours tout en le confrontant à l'histoire du lieu : les richesses patrimoniales, l'histoire des lieux et les usages passés, les évolutions urbaines et bien sûr le projet en cours de réalisation.

Comment participer ?

Cette invitation à participer s'adresse bien entendu aux personnes qui se sont déjà investies dans la concertation, mais également à toute personne motivée qui souhaite partager ses connaissances et participer à cette aventure.

Si vous êtes intéressé, si vous disposez de documents (écrits, photos, anecdotes...) adressez un mail à tapis@grandlyon.org pour faire part de votre intérêt. Nous vous recontacterons très rapidement pour vous proposer une première réunion courant janvier. Deux réunions de travail (18h30 - 20h30) devraient suffire, et le reste du travail pourra se faire à distance, par internet, grâce à une plate-forme collaborative. Il sera ainsi possible de proposer des informations, de réagir à des textes...

Et après ?

L'exposition - prévue pour le printemps 2014 - sera présentée en divers lieux (mairie, maison des associations...) et mise à disposition des structures, groupes scolaires, commerçants qui le souhaiteront...

CONTACT

tapis@grandlyon.org

Crédits photos : Grand Lyon SEPR Lyon Théo VIALARD, Emma ARBOGAST, Mariya BELTRAMELLI
Conception graphique et réalisation : Grand Lyon - Mariya BELTRAMELLI
Imprimeur : Atelier de reprographie Grand Lyon 9 000 ex - janvier 2014

LE SAVIEZ-VOUS ?

> LES JARDINIÈRES HABILLÉES



Les jardinières de la place seront habillées, sur la face qui borde la voie pavée de la rue de Cuire, par une lame d'acier Corten.

L'acier Corten est un acier auto-patiné à corrosion superficielle forcée par une réaction chimique, utilisé

pour son aspect et sa résistance aux conditions atmosphériques, dans l'architecture, la construction et l'art.

Le Corten, qui a l'aspect d'un acier rouillé, mais ne se dégrade pas, met en valeur son environnement. De plus, sa couleur ocre donne de superbes colorations en fonction de la luminosité.

> LA SCULPTURE «LE PRINTEMPS»



L'œuvre de G. Salendre, figurant une femme et un homme à genoux et enlacés, en granit, située face au commissariat du 4ème arrondissement, sera installée dans la jardinière située dans l'axe de la rue Victor Fort. Mise en valeur par cet

écran de verdure, elle marquera également le point de bifurcation des piétons en direction du cours des Tapis ou en direction du coeur de la Place.

> TESTER LE FUTUR ECLAIRAGE



Image : L'Atelier Lumière

Deux mâts d'éclairage seront installés fin janvier pour être testés in-situ.

Objectif : choisir le modèle qui répondra le mieux aux critères d'éclairage et d'esthétique. Un mobilier spécifique a été développé pour les chemins piétons.

Les concepteurs ont dessiné spécialement un modèle de luminaire. Il est composé d'un mât de 5 mètres de haut, de sources de lumières rosées ou blanches, et d'une couronne lumineuse (l'abat-jour de la lampe) de lumière blanche.

S'INFORMER

SUR LE DÉROULEMENT DU CHANTIER

> WWW.GRANDLYON.COM

RUBRIQUE - GRANDS PROJETS